

Grèce

Conseil de l'Union européenne : Droits de la Femme

Problématique : Plan Européen 2030 : Comment favoriser une convergence européenne des droits des femmes et de l'égalité femme-homme ?

La République Hellénique réaffirme aujourd'hui son engagement indéfectible envers les principes d'égalité et de dignité humaine, piliers fondamentaux de la construction européenne. Le gouvernement actuel, inscrit dans une dynamique de modernisation sociale, considère le « Plan Europe Égalité Horizon 2030 » comme une étape cruciale pour transformer les intentions politiques en réalités tangibles pour toutes les citoyennes. La question de la convergence des droits ne concerne pas seulement la justice sociale, mais constitue également un impératif économique pour assurer la prospérité et la cohésion de notre Union d'ici 2030.

L'analyse de la situation actuelle révèle des défis persistants que notre pays ne saurait ignorer. Si l'Union européenne combat officiellement les inégalités depuis le XXe siècle, l'égalité de genre demeure un principe fragile. En Grèce, les statistiques soulignent l'ampleur de la tâche : 36,5 % des femmes déclarent avoir été victimes de discriminations physiques, un chiffre supérieur à la moyenne européenne de 30,7 %. Par ailleurs, la répartition des tâches domestiques reste un frein majeur à l'épanouissement professionnel ; les femmes passent en moyenne trois fois plus de temps que les hommes sur le travail non rémunéré, 92 % d'entre elles préparant quotidiennement la nourriture contre seulement 8 % des hommes. Ces enjeux structurels, renforcés par des stéréotypes de genre, freinent l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité.

La position de la Grèce est claire : notre pays soutient une convergence européenne qui repose sur l'équité. Comme le précise le rapport de commission, l'équité consiste à donner à chacun ce dont il a besoin pour réussir, là où l'égalité formelle peut parfois occulter les besoins réels. Concernant les droits fondamentaux, la Grèce se range parmi les États où l'avortement est autorisé, considérant que la liberté de disposer de son corps est indissociable de la citoyenneté. Notre délégation estime que les différences de législation entre États membres ne doivent pas conduire à une régression des droits acquis au sein de l'espace européen. Sur le plan sécuritaire, la Grèce considère le harcèlement sexuel en milieu professionnel, qui touche 60 % des Européennes au cours de leur vie, comme une violation intolérable de la dignité humaine nécessitant une réponse harmonisée au niveau de l'Union.

Afin d'atteindre les objectifs de 2030, la Grèce a déjà entrepris des réformes significatives. Historiquement, notre pays a reconnu le droit de vote et d'éligibilité des femmes dès 1952. Pour alimenter les débats de cette commission, la délégation hellénique propose de généraliser les mécanismes de transparence salariale à l'échelle de l'Union, s'inspirant des modèles nationaux ayant réussi à réduire l'écart de rémunération, qui stagne encore entre 3 et 22,7 % selon les États. Parallèlement, notre pays encourage l'adoption de mesures

contraignantes pour favoriser la parité politique afin de dépasser le seuil actuel de 33 % de femmes dans les parlements nationaux.

La stratégie grecque pour 2030 repose également sur une lutte active contre les stéréotypes dès le plus jeune âge, notamment à travers le sport, domaine où les perceptions masculines de la performance occultent trop souvent les réussites féminines. Enfin, la Grèce prône une réforme profonde de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, en encourageant une répartition plus équitable du congé parental pour briser le plafond de verre lié au travail domestique non rémunéré.

En conclusion, la République Hellénique réaffirme que l'égalité réelle ne peut être acquise sans une volonté politique commune et des actes juridiques contraignants. La tendance politique de notre pays est résolument europhile : c'est au sein d'une Europe unie et solidaire que nous pourrons garantir une convergence protectrice pour toutes. La Grèce s'engage à être une force de proposition tout au long des débats pour que l'horizon 2030 soit celui d'une inclusion totale et définitive.